

BIOT

Un employé municipal entame la grève de la faim

Par cette action, Bruno Spannaccini entend dénoncer une injustice dont il se sent victime. Une situation que réfute Guilaine Debras qui évoque plutôt l'obstination de l'agent

Ce jour, pour avoir subi depuis 2015, injustice et harcèlement moral au travail, à 54 ans, j'entame une grève de la faim jusqu'à la restitution totale de ce qui m'a été supprimé en plus du préjudice à venir que j'estimerai le moment opportun : muni de cette pancarte, Bruno Spannaccini s'est déplacé sur la commune, hier, toute la journée. Chemin du Plan, à 11 heures, soutenu par de nombreux collègues qui passent l'encourager, certains un peu gênés de notre présence, l'agent municipal accepte de se confier sur sa situation et sur ce qui l'amène à cette situation extrême. «Je suis rentré à la mairie en 2006, on m'avait débauché et on m'avait garanti un salaire net de 1500 euros. Un an après mon arrivée, je perds 110 euros car j'avais une prime pour ma fille, or celle-ci étant ayant eu l'âge de 20 ans, la prime n'avait plus lieu d'être. Je me suis alors mis en disponibilité pour un an et quand je suis revenu on a compensé cette perte par une prime de technicité. Tout s'est à peu près bien passé jusqu'en 2015 lorsque sur mon évaluation était écrit que je manquais de motivation au travail. J'exerçais au service des bâtiments. J'ai demandé à ce que cette évaluation soit changée, il a alors été écrit manque d'implication. Suite à cela, j'ai dû subir de nombreuses brimades de la part de mon supérieur.» Et l'employé de poursuivre : «J'ai été muté au service événementiel pendant un an puis au service voirie. L'an dernier, la commune a créé la brigade fluviale pour s'occuper de

l'entretien des vallons. Au départ j'étais seul puis nous avons été deux. La brigade fluviale passant à la communauté d'agglomération, on m'a proposé de la rejoindre avec une très légère augmentation de salaire et la promesse d'un changement de grade dans les deux ans. J'ai refusé car ce n'est pas mon corps de métier. On m'a alors remis au service voirie et, suite aux évaluations de 2017, on m'a enlevé la prime de technicité de 100 euros par mois. Mes supérieurs m'ont dit avoir subi des pressions de l'élu au personnel pour me mettre une mauvaise évaluation afin de me sanctionner de ne pas avoir voulu aller à la Casa. J'ai attaqué cette décision et le centre de gestion a reconnu qu'il s'agissait d'une sanction déguisée. Je suis aussi pompier volontaire et j'avais un planning ajusté pour assurer mes jours de garde, là aussi, on me les a supprimés.» Vendredi dernier une réunion a eu lieu en présence de l'adjoint au personnel et des responsables des services. «Le manager qui est nouvellement arrivé m'a dit vouloir me réintégrer au service bâtiment mais que le passé était le passé et on ne m'a fait aucune proposition sur l'avenir. Je ne peux pas l'accepter», souligne Bruno Spannaccini. Hier midi, Guilaine Debras, la maire, l'a reçu en l'assurant de sa réintégration dans son corps d'origine avec les primes correspondantes. Toutefois, hier soir, la situation était toujours bloquée : «Je veux qu'on me donne tout ce qu'on m'a pris et j'irai jusqu'au bout», a assuré Bruno Spannaccini, sans autres détails.

JEAN-MICHEL POUPART



Bruno Spannaccini a entamé sa grève de la faim, hier, à 9 heures.

(Photo J.-M. P.)

Guilaine Debras : un dossier sensible

Pour Guilaine Debras, il est «essentiel de pouvoir faire la part des choses dans ce type de dossier d'une extrême sensibilité. Cette situation relève d'une problématique autant professionnelle qu'humaine. Cet agent municipal n'a pas accepté son évaluation professionnelle et a alors engagé un recours administratif à ce sujet. Ensuite, il n'accepte pas de fonctionner sur le même régime horaire que celui du service auquel il appartient.

« Cette personne est accompagnée depuis des mois,

voire des années, par les services municipaux, ses collègues, un syndicat et les élus dont moi-même, dans un esprit constructif et bienveillant mais toujours respectueux des règles de la fonction publique territoriale.

« Je l'ai reçu aujourd'hui (lire hier) et les évolutions d'organisation des services techniques laissent présager d'une issue positive mais nous ne pouvons que déplorer l'obstination de cet agent à ne pas s'y associer. »

VALLAURIS-GOLFE-JUAN

Reprise des travaux place du Château



Le talus du château vient d'être supprimé. (Photo S.R.)

Le réaménagement de la place devant l'îlot Elena avait commencé en mai 2018. Il s'agissait alors de requalifier la place en zone piétonne et de supprimer le talus entourant le château pour lui donner son aspect d'antan. Et il est vrai que le lancement de ces travaux, juste avant la période estivale, notamment avec l'exposition Picasso, avait suscité de nombreuses interrogations sur les réseaux sociaux.

Mais plus d'inquiétudes, les

travaux ont bel et bien repris. «Le talus du château a été supprimé. D'ici Noël, le revêtement en porphyre de la place devrait être terminé. Et début 2019, la phase 1 concernant le devant du Château, côté îlot Elena, sera achevée. En 2019, nous lancerons une concertation sur la 2^e phase des travaux qui concernera la réfection du parvis nord, jouxtant la bibliothèque», assure Pierre Giacomina-Rosa, directeur des Services techniques de la ville.

S. R.

Valbonne en bref

Bien vieillir à Valbonne

Atelier Bien vieillir à Valbonne, jeudi 11 octobre de 10 h à 13 h et de 14 h à 16 h 30 en partenariat avec la mutualité française. Bilan santé personnalisé, stands et ateliers, salle du Pré des Arts. Entrée libre.

Les clés de l'alimentation santé

Vendredi 12 octobre à 18 h, dans le jardin intérieur de la médiathèque, conférence sur le thème Les Clés de l'alimentation santé, par le Dr Michel Lallement autour de ses recherches et de son

dernier livre. A la fin de la conférence, le Dr Lallement dédicacera ses livres en vente sur place. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Rens. au 04.92.19.76.00. ou info@mediatheque-casa.fr ou directement à l'accueil de la médiathèque.

Bœuf théâtre

En toute transparence, spectacle de Laurent Barat, salle du Pré des Arts à 20h30, vendredi 12 octobre. Tarif: 15€ / réduit: 13€ Renseignements: Théâtre de la Marguerite - Antibes resa@theatre-tribunal.fr - 06.43.44.38.21.